16°. Pension de l'instituteur ou maître La poension de l'Instituteur consiste -A. En argent, bled, vin, on bois? En argent 56 Ly composis Buteret de la somme de la remisse à la Charitable Direction -B. De quelle source dérive-t-elle? com-me de la froment I Sac d'avoire Le tout mesure de Lausa. a. Dixmes, censes foncières, & au-Osis rendu tout coupé pour la foage Un jardin, un chenevier d'un quarteron de somature. tres droits féodaux abolis? b. Ou des sommes assignées & payées Hun verger Denviron une pose - à l'école? c. Fondations? de ce qu'il tire de la Charitable Direction ensuite de d. Caisses communales? e. Biens d'églife? f. De l'argent payé par les pères de la donnation sus indiquée famille & placé avec profit? g. De biens-fonds? b. Ou d'autres capitaux quelconques? Remarques. 1°. Les réponses à ces questions pourront être augmentées de notes & de toutes les observations qu'on voudra y joindre. 2°. Chaque Instituteur écrira ses réponses à double, il remettra incessamment l'une des copies à l'Agent qui l'enverra au Sous-Préfet, celui-ci au Préfet National, par l'organe duquel elle parviendra au Ministre des arts & sciences. La seconde copie sera remise à l'Inspedeur des écoles. 3°. Tous & un chacun sont priés d'accélérer, autant que possible, la réponse à ces questions, & l'envoi des réponses?

Lour le C. Régent de Gumsiens

(1)

QUESTIONS

Relatives à l'état des Ecoles dans chaque Commune.

I.

RAPPORTS LOCAUX.

- 1°. Nom de l'endroit où est située l'é
 - a. Est ce un bourg, ou village, un hameau, ou un lieu isolé?
 - b. Est-ce une Commune proprement dite? ou à quelle Commune appartient-il?
 - c. De quelle Paroisse? de quelle Agence ressort-il?
 - d. District
 - e. Canton
- 2. Eloignement des maisons appartenantes au ressort de chaque école.

(Il est déterminé par quarts d'heures, par exemple on dira, la circonférence du premier quart d'heure contient vingt-cinq maisons, celle du second treize, celle du troissème quatre maisons.)

- Noms des villages, des hameaux, ou des fermes appartenantes au reffort de chaque école.
- a. On indiquera l'éloignement de chacun du lieu de l'école, &c.
- b. Le nombre des enfants de chaque endroit qui la fréquentent?

JUNIOCIUS LA PILLO.

C'est une Village D. VATENI

C'est une Commune D.

De laie. - 3 serie men s'out no mais et . 3

Cefrallend.

Du Lenant Dissert continuent sont . 3

Lenant Dissert continuent sont . 3

Lenant Dissert continuent . 3

Anoun Village)

ni hamean in ouverfeut leurs Enfans à l'École

de Gumoent.

TII SAIN ENOITI

a. Osta stobil jufques ici le Rigent? Se de et ils mendre?

A D'où ch al ?

mon nod a

Low led of egalt De Gamering (2) Eloignement des écoles voifines jusqu'à une lieue en circonférence? Challend In lieue . Al Sartholewy In lieue . Ouleus Yz lieue . Colaqueus In act. Doustons 1. lieux. Dioley. 1. lieux. Dettens 1. lieux. a. Leurs noms. as Jens 1. lieus? Vuarens 1, line Brotigny 1. line. Villars To lieux Polier le grand 1, line. Dailleus 1, liene. Southereaf y liene b. Leurs distances réciproques. II. INSTRUCTION. 5°. Qu'enseigne-t-on dans chaque école? La leligion, la letture, l'Eviture, l'Osthographe Marithmetique Ale Chaul des pseaumes en 4 Farties 6°. Ne tient-on l'école qu'en hiver? & Toute l'année excepte le Conge des Moissour Elle dure on hyver brois heures le matin, a troir combien dure-t-elle? Livres élémentaires, lesquels sont en pour répetition d'orthographe & d'arithunétique. La paletto les d'écausser, le Calochismo, le Cestament & le pecucil de passager - 11. Préceptes & réglemens, comment Il faat une vigilance Continuelle pour font-ils observés? l'observation des préceptes vieglement, j'y donne lons les Joins dont je Saine Surfitible. lig heures slaveillee en gyver, a quatre heuren) en êté. Je lis some mis le Chant à l'Église. 10°. Les enfans sont - ils distribués ou Il u'y a qu'une Clape, j'ai tous les Sufans III. RELATIONS PERSONNELLES. 11°. Instituteurs. a. Qui a établi jusques ici le Régent? Jour l'au cien fequine, le Daille favoit le Proit Vélire celui qu'il revuloit des deux fujets & de quelle manière? b. D'où est-il? I Schallens que Monsieur le l'asteur leir présentoit. c. Son nom, & de Guniverne). Mare Autoine Jaquier. Hordre avec plaisis; il-y a toujours que lques Sujets qui out une memoire heurenter, aux quels on pourvit inspirer du gout p'étudier la Grammaire, la Geographie, un abrige d'histoire &

(2) naroute Sept and. é. Sa famille, combien d'enfants a-t-il? Sa femme & quatro Enfant, reste de Ong. à Equinocus depuis trois aus extrais mois. à Laus aune Régent de Danniere de puis quelques aunées, avant lesquelles ficevois été nombre d'années Dons la Librairie f. Depuis combien de tems est-il instituteur? g. Où a-t-il été auparavant? quelle étoix fa vocation précédente? Je n'exerce aucun aubre talent. h. Réunit-il à fon office quelqu'autre En hyver, Soigante & dip, mais en éte fonction? quelles font-elles? tout garçous que filles neviennent qu'en, 12°. Ecoliers, combien d'enfans fréquenpuit nombre à Cante des ouvrages de la Cane pagne, excepté les jours de pluje que j'ai Soin de leur faire prasser any tent l'école? a. En hiver, foit garçons ou filles. b. En été, T V. Leoler 2 Quelui d'une deun pore par prie de Champs & environ un Char de foin la fonunune me Donne quatre Louis compris dans les feut francs de RAPPORTS ECONOMIQUES. 13°. Biens & fonds de chaque école. a. Posséde-t-elle de pareils fonds? la pention, fai été obligé d'aux pter ce Change b. Quelle en est la valeur? intotant par agriculteur c. Source des revenus. d. Les biens d'écoles sont-ils réunis à ceux de l'église ou des pauvres? Quel que Soit le nombre d'Enfant d'un Vère don mère), on ne paye qu'une favelle de bled 14°. Prix de l'école; paye-t-on pour y être admis, combien? Mest petil & vient, une Chambrette from le ségent, une Grange & Leurie; 15°. Bâtiment de l'école. a. Quel en est l'état, est-il neuf ou vieux, ou délabré? b. N'y a-t-il qu'une chambre pour l'école? dans quel bâtiment? c. Au défaut d'endroit public destiné à l'école, l'instituteur loue-t-il peutêtre sa maison, & à quel prix? fourine d. Qui est chargé de la maintenance de l'endroit où se fait l'école, * l'une Seconde l'este Servit nécessaire pour les Enfant de, Vage de Cinq à dix aus, les plus ages Servient mieux Soignes; un de mes enfans qui a commune pourroit temir cettes petite l'obe si on y vouloit fondentie.

(4) 16°. Penfion de l'instituteur ou maître

a. Dixmes, censes foncières, & autres droits féodaux abolis?

à l'école?"

c. Fondations?

d. Caisses communales?

e. Biens d'église?

f. De l'argent payé par les pères de famille & placé avec profit?

g. De biens - fonds?

b. Ou d'autres capitaux quelconques?

Remarques. .

1°. Les réponses à ces questions pourront être augmentées de notes & de toutes les observations qu'on voudra y joindre.

2°. Chaque Instituteur écrira ses réponses à double, il remettra incessamment l'une des copies à l'Agent qui l'enverra au Sous-Préfet, celui-ci au Préfet National, par l'organe duquel elle parviendra au Ministre des arts & sciences. La seconde copie sera remise à l'Inspedeur des écoles.

3°. Tous & un chacun sont priés d'accélérer, autant que possible, la réponse à ces questions, & l'envoi des réponses?

6°. Pension de l'instituteur ou maître d'école?

A. En argent, bled, vin, ou bois?

B. De quelle source dérive-t-elle? com
les sources de froment, Leme sous de suiville?

Compris Sais de froment, Leme sous de suiville?

Compris Les qualtre Louis des terres, un fardin

fois plantage; thue partie de bois comme

les sous de suiville?

Compris Sais de froment, Leme sous de suiville?

Compris Les qualtre Louis des terres, un fardin

fois plantage; thue partie de bois comme

fois plantage; thue partie de bois comme

les sous de suiville? la faire Couper & amener à mer fraix b. Ou des sommes assignées & payées & a Lausanne, l'argent de livre

parta fommune

* Je n'en reçois point pour ma-qualité de bourgeois.

Havee les favelles cela fail un quarteron de l' boune graine par semaine pr. 6 personne de Sans autre fortune que le travail du Pere).

(1)

QUESTIONS

Relatives à l'état des Ecoles dans chaque Commune.

A. Louis mont

RAPPORTS LOCAUX.

1°. Nom de l'endroit où est située l'école? Villard le terroir

> a. Est-ce un bourg, ou village, un hameau, ou un lieu isolé? cest un Village

b. Est-ce une Commune proprement dite? ou à quelle Commune appartient-il? cest une commune

c. De quelle Paroisse? de quelle Agence ressort-il? de la paroisse de Villard le terroir meme Agence

d. District Vechallens

e. Canton Du Leman

Eloignement des maisons appartenantes au ressort de chaque école. toute la Saroisse est renfermée dans le Village

(Il est déterminé par quarts d'heures, par exemple on dira, la circonférence du premier quart d'heure contient vingt-cinq maifons, celle du fecond treize, celle du troisième quatre maisons.)

Noms des villages, des hameaux, sort de chaque école. il ni en apoint d'autres que villard le terroir ou des fermes appartenantes au ref-

a. On indiquera l'éloignement de cha. cun du lieu de l'école, &c.

b. Le nombre des enfants de chaque endroit qui la fréquentent? Les deux Questions, a. b. ne font run pour catte paroisse

A Leurs distances récipronnes.